



**NET-ENTREPRISES-FR**  
GIP Modernisation des déclarations sociales

## **DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE**

### **LE POTENTIEL DE LA DONNÉE SOCIALE**

DOSSIER DE PRESSE 2023

#### **La DSN en chiffres\* :**

- 29 millions de salariés et agents publics
- 2,2 millions d'entreprises
- 65 000 établissements publics
- 2,4 millions de DSN déposées mensuellement
- 9 273 experts-comptables déclarants
- 42% des DSN correspondant à 52% des entreprises constituées par les experts-comptables

*\*Chiffres issus du rapport Flash Indicateurs datant d'août 2023*

#### CONTACTS PRESSE

GIP-MDS  
Marie-Amélie Roguet  
07 86 28 97 90  
[marieamelie.roguet@gip-mds.fr](mailto:marieamelie.roguet@gip-mds.fr)

Agence Bona fidé  
Mathilde Calvez  
06 49 64 09 87  
[mcalvez@bonafide.paris](mailto:mcalvez@bonafide.paris)

## LA DSN EN SYNTHÈSE

### Une seule déclaration : une démarche de simplification pour les entreprises

**La Déclaration Sociale Nominative (DSN), ce sont aujourd'hui 70 procédures qui sont opérées à partir de la transmission d'un message mensuel, élaboré à partir des données de la paie et de signalements d'évènements en cas d'absences ou de départ du salarié. Elle concerne plus de 29 millions de salariés et agents publics.**

La DSN et Net-entreprises offrent un panel de solutions pour que les démarches des entreprises soient plus simples. Selon une étude réalisée par l'Ifop en 2022, 91% des déclarants et experts-comptables considèrent que Net-entreprises « a été et est un élément important de la simplification des démarches des entreprises » et 79% que la DSN « a apporté de vraies simplifications pour les entreprises ».

Avec son **flux de données fiable, régulier et automatisé**, la DSN ouvre de nouvelles perspectives. Elle a permis d'améliorer nettement la qualité des informations transmises aux organismes de protection sociale, garantissant les droits sociaux des salariés. Les données recueillies via la DSN peuvent également être synonymes de gain de temps pour les entreprises, avec le calcul automatisé d'indicateurs, rendu possible par la collecte de toutes ces données.

Et surtout, **la DSN est le socle de référence pour la mise en œuvre de nombreuses réformes sociales, fiscales et de simplifications majeures**, comme le prélèvement à la source (PAS) ou le dispositif PASRAU (prélèvement à la source pour les revenus autres). La réussite de ces projets a été saluée par la Cour des Comptes en 2022 comme étant liée à leur adossement à la logique de la DSN, basée sur le système source qui produit les données.

La question de l'automatisation du calcul des prestations de solidarité met également au centre des réformes à venir les données normalisées produites par les dispositifs DSN et PASRAU qui peuvent être utilement employées dès lors que ce qu'elles recouvrent correspond à ce qui doit être mobilisé pour le calcul des aides. Le Haut-Conseil pour le financement de la protection sociale (HCFiPS), dans un rapport de juillet 2022, recommande de s'appuyer « sur les acquis de la DSN, notamment sur le caractère très collaboratif du dispositif, tel qu'il a été impulsé par le GIP-MDS ». **La simplification, la collecte et la fiabilisation des données sociales déjà permises par la DSN répondent à l'exigence de qualité des données pour éviter tout risque social dans la distribution automatisée des droits sociaux.** Ce dispositif bénéficierait ainsi de l'architecture de production, d'un cadre de normalisation permettant une compréhension d'ensemble du sens des données véhiculées et en conséquence de conduite des travaux de fiabilisation de ces données.

#### **La DSN et Net-entreprises : des outils utiles et faciles à utiliser, sources de simplification et de fiabilisation des données**

96% des déclarants et experts-comptables ont une bonne image de Net-entreprises. Son utilité et sa praticité font également consensus : 97% le jugent « utile » et 89% « facile » à utiliser.

Concernant la DSN, huit répondants sur dix considèrent que sa mise en place a constitué un progrès pour leur entreprise ou leur cabinet et se disent aujourd'hui « satisfaits » de son usage. 82% s'accordent notamment à dire que la DSN a renforcé la qualité des données issues de la paie<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Etude réalisée en mai 2022 par l'Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 402 répondants. Méthode des quotas.

## Un cas d'école de mutualisation

La **démarche de mutualisation des moyens de collecte** et le **partage des informations** initiés par Net-entreprises entre les différents acteurs – les éditeurs de logiciels, les organismes de protection sociale, l'Etat, les entreprises et les cabinets d'expertise comptable – ont permis de donner de la valeur aux données sociales, au plus près des besoins et usages des employeurs et salariés. En alimentant plusieurs organismes de protection sociale au moyen d'une seule déclaration, la DSN est l'illustration du principe « Dites-le-nous une fois ».

C'est grâce à la mobilisation de tous les acteurs que le déploiement de la DSN a été une réussite et qu'il se poursuit dans l'objectif de :

1. Faire vivre la norme DSN au plus près de la gestion de la paie à la source en facilitant la compréhension de son contenu et de ce que les données qu'elle contient permettent
2. Relancer la normalisation pour simplifier des versants de la DSN, que les élargissements successifs ont parfois conduit à s'éloigner de cet objectif principal
3. Permettre le juste usage du socle de données sur lequel s'appuient les projets publics.

## DES DONNEES NORMALISEES POUR DES DROITS SOCIAUX RENFORCES

### Des données sociales aux droits sociaux

La DSN, en adossant la collecte des données au processus de paie, est l'assurance d'**une meilleure qualité de l'information recueillie et de droits des salariés et agents mieux garantis**. En effet, l'efficacité de la DSN tient au fait qu'elle repose sur une **haute qualité des processus de paie** ainsi que sur l'**automatisation des flux de données et de contrôle des systèmes**. La sécurisation en amont des données déclarées en DSN est la condition d'un voyage de la donnée sociale réussi à destination des organismes de protection sociale, au bénéfice des employeurs et des salariés.

La donnée sociale, lorsqu'elle est de qualité, permet de **standardiser et d'automatiser ces calculs. A la clé, des droits sociaux (chômage, retraite, assurance maladie...) débloqués plus rapidement, avec une minimisation des risques d'erreurs**.

Ces données fiabilisées peuvent être restituées aux entreprises et aux individus sous forme de **services à valeur ajoutée** (« mesdroitssociaux.gouv.fr », calcul des effectifs, des APL...).

### La qualité, au cœur des enjeux

La réussite technique de la DSN est confirmée cette année par la qualité des données transmises qui permettent un calcul toujours plus juste des droits et allocations des individus par les organismes de protection sociale. Ce succès, souligné dans un rapport sénatorial récent<sup>2</sup> tient dans un système d'information solide garantissant une déclaration dématérialisée transmise « *de façon sécurisée à l'ensemble des acteurs de la protection sociale à une échelle industrielle* ». La DSN constitue ainsi une base importante pour de nouvelles exploitations des données sociales, dans le cadre de réformes à venir. Avec en corollaire la nécessité de renforcer encore et en permanence la qualité des données pour des droits justes.

<sup>2</sup> La Délégation Sénatoriale aux entreprises publie un rapport relatif à la simplification des règles et normes applicables aux entreprises qui cite la DSN comme la mesure de simplification « la plus réussie » : <https://www.senat.fr/rap/r22-743/r22-7431.pdf>

## La normalisation des données, condition sine qua non de simplification

### La normalisation des données : qu'est-ce que c'est ?

Normaliser les données, cela signifie construire un modèle commun de représentation de ce que produit la paie et de partir de ce modèle pour servir les procédures des organismes de protection sociale. Les déclarants ont ainsi une seule forme de donnée à identifier et à transmettre. Cette standardisation doit s'adapter aux usages des entreprises, pour garantir un réel gain de temps sur le long-terme.

Alors que la DSN concerne la quasi-totalité des employeurs en France, le défi est désormais de terminer son périmètre en intégrant certains éléments manquants et cas particuliers (tels que l'entrée du salarié dans l'entreprise), et ce **sans dénaturer le modèle et la norme DSN**.

**La DSN permet une plus grande normalisation des données**, c'est-à-dire établir une définition commune des données (et de la qualité de ces données) sur l'ensemble de la chaîne DSN. Il est essentiel que les prochaines réglementations s'appuient sur ce socle existant pour maintenir et garantir la simplification.

### Focus sur la norme NEORes (Normes d'Échanges Optimisée des Retours Sociaux)

La norme NEORes est le « pendant » de la norme NEODEs pour la gestion des retours vers les entreprises de la part des organismes sociaux.

La DSN portée par la norme NEODEs constitue en quelque sorte « l'autoroute aller » et industrialisée des entreprises vers les organismes de protection, et ce modèle atteint aujourd'hui un haut niveau d'automatisation puisque 91% des transmissions sont en *machine to machine*.

Constatant cette industrialisation réussie, le PLFSS 2020 a annoncé la mise en place de « retours industrialisés » qui sous cette forme très automatisée permettront aux entreprises d'intégrer dans les logiciels de paie les éléments que leur communiquent les organismes sociaux, soit sur l'application de taux ou obligations soit sur la demande de correction d'erreurs détectées. C'est en quelque sorte l'installation de « l'autoroute retour ».

La norme NEORes permet ainsi de standardiser les Comptes-Rendus Métiers adressés aux entreprises dans le cadre de leur DSN afin de faciliter leur traitement.

## DES INNOVATIONS DE POINTE POUR SOUTENIR DES VOLUMES COLOSSAUX

### Net-entreprises, artisan de la donnée

Chaque mois, 2,4 millions de DSN sont transmises au portail Net-entreprises.fr, dont 93% le sont de manière industrielle, en « machine to machine ». Ces données liées à la paie constituent un capital commun au service du collectif de la protection sociale et du service public. Net-entreprises s'appuie sur des innovations de pointe pour gérer ces volumes de données et les rendre appropriables et partageables.

*« Les données liées à la paie constituent un capital commun au service du collectif de la protection sociale et du service public. Nous devons définir ensemble les nouveaux usages à partir de ce capital, les encadrer au plus haut niveau, afin d'éviter disparités et redondances, mais sans passer à côté de leur formidable potentiel. »*

Élisabeth Humbert-Bottin, Directeur Général de Net-entreprises

### **Une architecture numérique de pointe**

En se constituant en collectif et en acceptant de mutualiser les déclarations sociales dématérialisées pour les entreprises, tiers-déclarants et fonctions publiques, Net-entreprises et ses membres ont favorisé la création d'une infrastructure numérique de pointe. Cela a notamment nécessité de créer des standards ad hoc, comme InterOPS. Créé dès 2000 et géré par Net-entreprises, ce standard d'échanges est destiné à sécuriser et à faire inter-opérer les Systèmes d'Information des Organismes de Protection Sociale (OPS). Il permet notamment l'accès à un portail, l'échange sécurisé entre applications et le cheminement sécurisé d'un internaute entre plusieurs sites. Une brique essentielle dans la construction de l'offre Net-entreprises.

### **Des services conçus pour maximiser le bénéfice de la mutualisation**

Pour les organismes de protection sociale, Net-entreprises peut déployer des services « clés en main » comme l'authentification ou bien l'interconnexion de portails. Avec leurs identifiants Net-entreprises, les utilisateurs peuvent alors effectuer leurs démarches sur l'ensemble des sites partenaires.

### **Une architecture partagée entre les différents systèmes d'information**

Hypervision est le fruit d'un travail collégial entre Net-entreprises, les membres du collectif et l'administration fiscale. Il s'agit d'un outil de suivi des flux de données massifs quasiment en temps réel dans un ensemble de Systèmes d'Information (SI) interconnectés, que l'on appelle « architecture partagée ». Les processus DSN et PAS (prélèvement à la source) véhiculent de nombreuses données entre différents systèmes d'information. Il est nécessaire de surveiller ces flux afin de s'assurer que les données arrivent au bon destinataire et dans les délais.

Auparavant, lorsqu'un problème était signalé, il fallait en rechercher la cause et l'endroit dans les différents systèmes. Avec Hypervision, il est possible de détecter les situations de blocage et de résoudre les anomalies avant qu'elles n'impactent les utilisateurs. Ce suivi très qualitatif des données garantit une bonne gestion des droits des assurés et fait encore gagner du temps aux organismes de protection sociale, qui peuvent se concentrer sur leur cœur de métier.

## **LIBERER TOUT LE POTENTIEL DES DONNEES SOCIALES**

### **Données issues de la DSN : un champ d'utilisation qui s'étend progressivement**

L'avenir de la data va dépendre de la capacité des différents acteurs à comprendre le sens des données collectées à partir de leur source et à respecter cette logique éminemment numérique. C'est tout l'enjeu de la normalisation : faire en sorte que la donnée ait du sens pour l'ensemble des acteurs et que les entreprises et organismes de protection sociale utilisent le même vocabulaire pour ces données, avec une architecture générale commune.

Avec cette normalisation, c'est tout un champ nouveau d'utilisation de ces données qui s'ouvre : Net-entreprises peut proposer gratuitement des services à valeur ajoutée aux entreprises. Les données

peuvent également aider au pilotage des politiques publiques et à leur mise en œuvre, comme cela a été le cas au cours des derniers mois.

Beaucoup d'autres utilisations restent encore à imaginer en collaboration avec les membres de Net-entreprises.

## **Parmi les exemples d'utilisation des données**

### **De nouveaux services à valeur ajoutée pour les entreprises**

#### *Index d'égalité professionnelle femmes-hommes*

Un prototype fait l'objet d'échanges avec la direction générale du Travail (DGT) pour aider les entreprises dans le renseignement de leurs indicateurs, tout en permettant une pédagogie vis-à-vis des éléments favorisant le respect de l'égalité hommes-femmes.

#### *Pré-calcul pour le bilan social des entreprises*

Avec les données transmises via la DSN (contrats de travail, apprentissage, rémunérations, assiettes, cotisations), Net-entreprises est en mesure de pré-calculer certains indicateurs qui pourront servir au bilan social des entreprises.

### **Un accès facilité aux droits sociaux pour les individus**

#### *La possibilité de consulter toutes ses informations sur le portail « mesdroitssociaux.gouv.fr »*

Grâce aux informations transmises par les employeurs via la DSN, les individus peuvent consulter leurs droits et effectuer certaines démarches sur le portail « mesdroitssociaux.gouv.fr », ouvert par le Gouvernement. Ils peuvent notamment consulter les informations déclarées par leurs employeurs et télécharger leurs attestations d'activité professionnelle (nécessaire en cas de demande de renouvellement de titre de séjour, par exemple).

#### *APL : des droits calculés et versés en temps réel*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le montant des APL (aide personnalisée au logement) est calculé en temps réel, sur la base des ressources des 12 derniers mois et non plus des revenus de l'année N-2. Ces données sur les ressources sont récupérées automatiquement grâce à la DSN et au système de collecte des revenus autres (PASRAU), sans démarche à effectuer de la part des bénéficiaires.

### **Un appui aux organismes de protection sociale et à l'Etat**

#### *La mise en œuvre technique du « bonus-malus »*

Net-entreprises met en œuvre le système d'information pour calculer le « bonus-malus ». Instauré dans le cadre de la réforme de l'assurance chômage pour inciter les employeurs à réduire l'usage des contrats courts, le dispositif module annuellement, à la hausse (malus) ou à la baisse (bonus), leur taux de contribution d'assurance chômage. La solution mise en œuvre par Net-entreprises centralise la collecte et le stockage des données de référence (fins de contrats, effectifs, masses salariales...), les opérations de calcul et la diffusion des taux de contribution aux entreprises via des Comptes-Rendus Métiers. Le premier calcul s'appuiera sur la période de juillet 2021 à juin 2022 ; le taux modulé a été

rendu disponible fin août, pour une application au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

### Une contribution plus soutenue au pilotage des politiques publiques

L'industrialisation mise en œuvre par Net-entreprises permet de traiter, d'analyser et de vérifier des volumes colossaux de données en temps réel. Net-entreprises peut ainsi aider au pilotage et à l'évaluation des politiques publiques en proposant des indicateurs standardisés stratégiques, pour les secteurs privé et public. Cela a notamment été le cas pendant la crise sanitaire, où Net-entreprises a calculé pour la direction de la sécurité sociale des indicateurs liés aux comportements sur les rémunérations et les primes et vis-à-vis de l'activité partielle. Une coopération a aussi été menée avec l'Unedic pour obtenir des indicateurs sur les contrats courts et l'intérim.

## Histoire d'une mutualisation





## Les membres Net-entreprises

URSSAF – AGIRC-ARRCO – CNAV – CNAM – CNAF – PÔLE EMPLOI – UNÉDIC – MSA – UCF CIBTP – CS – CRPCEN – CTIP – FRANCE ASSUREURS – MUTUALITÉ FRANÇAISE – CRPNPAC – CPRPSNCF – CNIIEG – CAMIEG – ENIM – CAVIMAC – CNBF – CDC – RAFP – IRCANTEC – CNRACL – CFDT – CPME – CGT – CGT-FO – CNOEC – FNSEA – MEDEF – NUMEUM - UNAPL – U2P